



Formation et accompagnement

Il existe plusieurs types de formations afin de miser sur une approche inclusive et sécuritaire du plein air. Le guide a été développé en vue de cibler plusieurs activités de plein air et mettre à disposition les formations spécifiques à la pratique. Il est cependant possible de former les équipes en fonction de ces différentes activités dans le but d'optimiser l'inclusion des personnes handicapées dans les activités de plein air.

L'ensemble du personnel d'une organisation peut être touché par l'inclusion des personnes handicapées dans le milieu. Les formations permettent de réduire les préjugés, diminuer l'anxiété face aux interventions et augmenter le sentiment de sécurité. La formation est donc un atout majeur pour s'assurer que tous les employés et employées soient outillés et outillées pour servir adéquatement et répondre aux différents besoins.



Formations pertinentes pour l'inclusion en plein air

Formation « Pour un plein air inclusif et sécuritaire »

La formation pour un plein air inclusif et sécuritaire de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) est d'une durée minimale de 7 heures. Elle est offerte en présence et en format hybride. Elle s'adresse à toute organisation offrant des activités de plein air souhaitant intégrer des personnes handicapées.

Les objectifs sont:

- Optimiser les compétences et les aptitudes appropriées pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées à des pratiques de plein air.
- Présenter des pistes d'actions concrètes favorisant le plein air inclusif et sécuritaire.
- Contribuer à l'atteinte d'une expérience de plein air significative et inclusive pour les personnes handicapées de tous âges.

[Pour plus d'informations](#)

Formation « Développer le réflexe d'inclusion en parc urbain »

La formation « Développer le réflexe d'inclusion en parc urbain » de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) est d'une durée de 4 h 30. Elle est offerte en format hybride comprenant un module en ligne et un module en présentiel. Elle s'adresse à toute organisation impliquée dans l'amélioration de l'expérience inclusive en parc urbain.

Les objectifs sont:

- Définir les concepts du loisir inclusif.
- Comprendre les notions de l'aménagement inclusif et l'appliquer à des situations concrètes.
- S'approprier la grille d'évaluation de l'expérience inclusive en parc urbain et l'expérimenter lors d'une visite d'un parc.
- Identifier des moyens de réduire les obstacles et d'optimiser la participation et la qualité de l'expérience de tous en parc urbain.

[Pour plus d'informations](#)



Formation à l'accueil

Autoformation « Mieux accueillir les personnes handicapées » - Office des personnes handicapées du Québec

Cette formation a été développée pour réduire les obstacles qu'une personne handicapée peut rencontrer et adopter les meilleures pratiques afin d'offrir un service à la clientèle inclusif.

Cette autoformation gratuite présente de courtes vidéos et aborde:

- L'incapacité motrice
- Le trouble de santé mentale
- L'incapacité visuelle
- L'incapacité auditive
- L'incapacité intellectuelle
- Le trouble du spectre de l'autisme
- L'incapacité de la parole ou du langage

[Pour plus d'informations](#)

« Service complice » sur l'accueil des personnes handicapées - Kéroul

Cette formation a été développée afin de faire comprendre les besoins des personnes handicapées dans l'intention que cette clientèle puisse avoir un service de qualité. Elle est centrée sur les diagnostics, les besoins spécifiques de ces personnes et les différentes façons d'interagir. La formation de base est d'une durée de 3 h 30, mais peut varier selon le secteur. La formation demeure offerte en ligne et en présentiel. Kéroul offre la formation « Service Complice », conçue spécifiquement pour les employés de première ligne servant des personnes handicapées dans un contexte touristique ou culturel.

Les objectifs de la formation sont:

- Décrire l'importance grandissante de la clientèle ayant des déficiences et de personnes âgées dans les entreprises de service.
- Définir les attentes des clients ayant certaines déficiences.
- Définir les attentes des personnes âgées.
- Utiliser différentes stratégies pour offrir un service de qualité auprès de ces clientèles.

[Pour plus d'informations](#)

Autres formations

« Mieux comprendre la différence pour mieux agir » - AQLPH

Cette formation est spécifique à la sensibilisation au handicap et à la différence en contexte de loisir. Elle est offerte en ligne et en présentiel et est d'une durée de 1 h 30 ou 2 h. Elle s'adresse aux personnes qui côtoient ou qui pourraient côtoyer des personnes handicapées en contexte de loisir ainsi qu'aux milieux qui accueillent ou qui souhaitent accueillir des personnes handicapées.

Les objectifs de la formation sont:

- Être sensibilisé à privilégier une approche inclusive en contexte de loisir.
- Développer ses connaissances sur les personnes handicapées et dissiper certains mythes et préjugés.
- Prendre conscience de ses forces et limites dans l'interaction avec des personnes handicapées.

[Pour plus d'informations](#)

Programmation inclusive - AQLPH

Cette formation est spécifique au développement d'une programmation ou d'activités inclusives. Elle est offerte en présentiel et en ligne et dure 2 ou 3 heures. Elle s'adresse à toute organisation réalisant une programmation d'activités de loisir (municipal, culturel, camp de jour, plein air, etc.). Elle aborde l'outil de la « Roue des variables inclusives ».

Les objectifs de la formation sont:

- Définir les concepts du loisir inclusif.
- Appliquer les concepts du loisir inclusif à des situations concrètes.
- S'approprier des outils et des stratégies à appliquer dans vos différents milieux.

[Pour plus d'informations](#)



Autres formations - suite

« Formation nationale en accompagnement en loisir pour les personnes handicapées (FACC) » - AQLPH

Cette formation est spécifique à l'accompagnement en loisir des personnes handicapées de tous âges. Elle est offerte en présentiel et en ligne et dure 7 heures. Elle s'adresse aux personnes accompagnatrices œuvrant auprès des personnes handicapées.

Les objectifs sont:

- D'acquérir des connaissances sur les rôles et responsabilités inhérents à l'accompagnement de personnes handicapées, sur les différents types de déficiences ainsi que sur le contexte de loisir des personnes handicapées.
- Développer des connaissances et des compétences dans l'adaptation d'activités, selon les besoins spécifiques de la personne ayant un handicap.
- Prendre conscience de ses forces et limites en tant que personne accompagnatrice d'une personne handicapée dans un contexte de loisir.

[Pour plus d'informations](#)

Pratiques inspirantes

La collaboration en formation

La formation pour un plein air inclusif et sécuritaire a été offerte à plusieurs organisations à travers la province. À Gaspé, elle a permis de rassembler des organismes pour personnes handicapées, des entreprises de plein air et des enseignants mordus de plein air. En Estrie, des employés municipaux d'une même ville ont pu réfléchir à leurs activités de plein air de proximité ainsi que des entreprises de plein air, des municipalités et des organismes pour personnes handicapées ont pu échanger toute la journée et optimiser leur connaissance en plein air. De plus, dans les Laurentides, le camp des profs organisé par le projet EX3 a permis de rencontrer du personnel scolaire et de renouveler, l'année suivante, la formation auprès des employés d'un même centre de service scolaire.

Pratiques inspirantes - suite

Briser le code

Télé-Québec a créé le documentaire « Briser le code » qui aborde la discrimination envers les minorités visibles. Les thématiques abordées sont intéressantes afin de mieux comprendre nos préjugés et améliorer l'inclusion de tous. Un lexique a également été développé sur différents termes, par exemple, les biais inconscients qui peuvent influencer l'inclusion des personnes handicapées

Parcours de formation en partenariat

L'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées et Aventure Écotourisme Québec (AEQ) ont établi un partenariat afin de développer le réflexe d'inclusion. Les objectifs étaient: 1) Initier, contribuer et soutenir le développement de connaissances et de pratiques favorisant l'intégration des personnes handicapées. 2) Développer et diffuser des outils et pratiques inspirantes visant l'intégration des personnes handicapées. Deux parcours étaient offerts; un pour les personnes ayant peu de connaissances en inclusion impliquant de la formation, une visite terrain, un plan d'action type puis un accompagnement individuel. Le second parcours personnalisé était pour les personnes ayant davantage de connaissances en inclusion. Il impliquait une rencontre préparatoire, une visite terrain et un plan d'action personnalisé et plusieurs moments en accompagnement.

Ressources complémentaires

 Guide d'utilisation de la « Roue des variables inclusives », AQLPH

 Pour se procurer une « Roue des variables inclusives », AQLPH

Personnes ayant collaboré

Rédaction: Marie-Michèle Duquette (AQLPH)

